

# Somme toute ARDECHE

## DANS CETTE NOTE :

Les éléments à retenir	1
Le contexte	1
L'emploi	2
Le chômage	4

## Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

**Bilan au 30 juin 2010**
**Données disponibles au troisième trimestre 2010**

### Les éléments à retenir :

- Taux de chômage au 2<sup>ème</sup> trimestre 2010 : 9,7% (-0,1 point en un an ; taux stationnaire en Rhône-Alpes)
- 18 321 Demandeurs d'Emploi (cat. A, B et C) au 30.06.10 (+8,2% en un an comme en région)
- 1 541 Demandeurs d'Emploi en situation de handicap hors bénéficiaires de l'AAH seule (cat. A, B et C) (+1,9% en un an ; +6,0% en région)
- 7 124 offres d'emploi enregistrées au premier semestre 2010 par Pôle Emploi (hausse de 23,9% en un an ; +21,4% en région)
- Taux d'emploi direct de TH en 2008 (secteur privé) : 3,7%

## Le contexte département

Bien qu'à dominante tertiaire, en lien notamment avec l'activité touristique, le tissu économique de l'Ardèche reste marqué par le poids du secteur du BTP et des activités industrielles (textile, mécanique, automobile, agroalimentaire...). Les secteurs agricole et artisanal sont également bien implantés sur le territoire. Les activités industrielles sont concentrées pour l'essentiel au nord du département et le long de la vallée du Rhône.

Même si le contexte économique défavorable de 2008 a eu des résonances dans le département, notamment dans le secteur d'Annonay en Nord-Ardèche qui a connu des difficultés dans le secteur de la sous-traitance automobile, il apparaît que les zones d'emploi du sud de la région ont été un peu moins affectées que les autres. Les créations d'emploi dans l'hébergement-restauration ont permis d'atténuer les baisses dans les autres secteurs d'activité même si elles ne les ont pas compensées. Le secteur tertiaire permet d'ailleurs à l'emploi salarié privé du département de rebondir. Ainsi, après quatre trimestres de maintien difficile suite à la forte chute de fin 2008, l'emploi salarié privé ardéchois augmente de 0,6% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2010, soit une évolution annuelle de +0,4%. Entre mars et septembre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi tout public a augmenté de 1,9%, hausse moins marquée qu'au niveau régional (4,9%).

Cependant, ces évolutions ne doivent pas faire oublier que le niveau du chômage reste élevé en Ardèche, puisque le taux de chômage est supérieur de 1,1 point à la moyenne régionale à la fin juin 2010. Même s'il a augmenté moins rapidement qu'au niveau de l'ensemble de la région, il reste toujours le deuxième taux de chômage le plus important des départements rhônalpins, avec la zone d'emploi d'Aubenas (12,6%) et une partie de la zone d'emploi Drôme-Ardèche-Sud particulièrement touchée.



Rhône-Alpes Région

agefiph

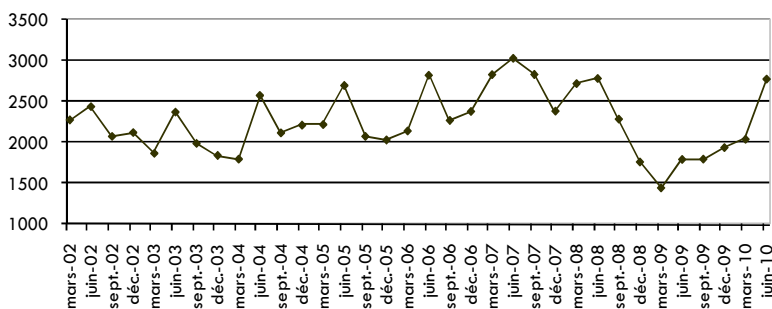

 pôle emploi

# L'emploi

## L'emploi salarié privé (tous publics confondus)

Entre juin 2009 et juin 2010, le nombre moyen de missions d'intérim a augmenté de 54,7% en Ardèche, augmentation nettement supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes (37%). L'évolution de l'activité intérimaire illustre la reprise de l'activité économique puisqu'elle est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture.

**Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours en Ardèche**



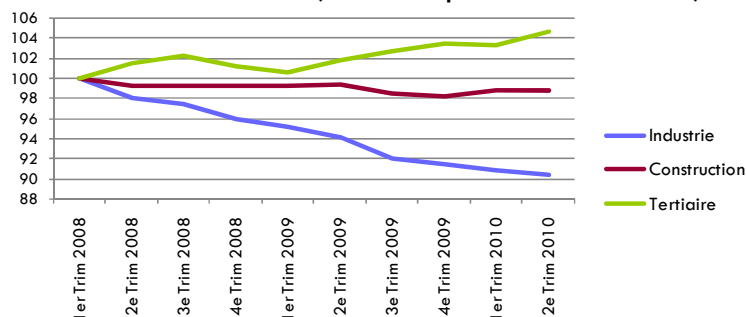
Source : UNEDIC, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Si l'on s'intéresse à la répartition des effectifs salariés privés par secteur d'activité, on remarque que la part des salariés dans le secteur de la construction est la plus importante parmi celles observées dans les départements de la région. Elle s'élève à 11,4% contre 9,1% au niveau régional. Le secteur de l'industrie est également surreprésenté puisqu'il regroupe 29,1% des salariés du secteur privé contre 22,6% en Rhône-Alpes. Au 2<sup>ème</sup> trimestre 2010, l'emploi ardéchois augmente de 0,6% par rapport au premier trimestre, ce qui porte à 0,4% l'augmentation annuelle contre +0,7% au niveau régional.

**Tableau 1 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité en Ardèche au 30 juin 2010**

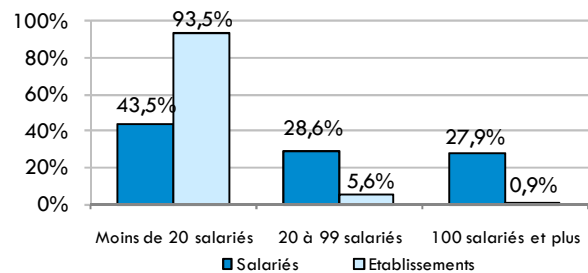
	Effectif	%	Evol. /12 mois
Agriculture	7	0,0%	ND
Industrie	17 464	29,1%	-0,4%
Construction	6 822	11,4%	-0,5%
Tertiaire	35 656	59,5%	2,8%
<b>Total</b>	<b>59 949</b>	<b>100%</b>	<b>0,4%</b>

**Graphique 2 : Évolution des effectifs salariés privés par secteur d'activité en Ardèche (base 100 depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2008)**



Source : Pôle Emploi Rhône-Alpes - Statistiques, études & prospective, Études trimestrielles, Estimations en données CVS - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA).

**Graphique 3 : Répartition du nombre d'établissements et des effectifs salariés du secteur privé selon la taille de l'établissement en Ardèche fin 2009**



Source : UNEDIC, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre 2009, données CVS - Traitement : CRDI Rhône-Alpes. Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA).

La dégradation du secteur de l'industrie qui a perdu plus de 4% de ses effectifs en un an, a été compensée par la dynamique du secteur tertiaire qui ne cesse d'évoluer depuis 2004 pour atteindre un effectif de 35 650 salariés au 2<sup>ème</sup> trimestre 2010 (Graphique 2).

Par rapport à la moyenne régionale, les salariés ardéchois sont plus souvent employés dans des établissements de moins de 20 salariés (43,5% d'entre eux contre 37,9%).

Malgré une augmentation globale du nombre d'établissements entre fin 2008 et fin 2009, on enregistre une diminution de 0,7% des effectifs salariés privés sur cette période. Cette baisse s'explique par la diminution du nombre d'établissements de 20 à 99 salariés et de leurs effectifs salariés (-5,1% et -6,2%), baisses plus marquées que celles enregistrées au niveau régional (-2,3% et -2,4%).

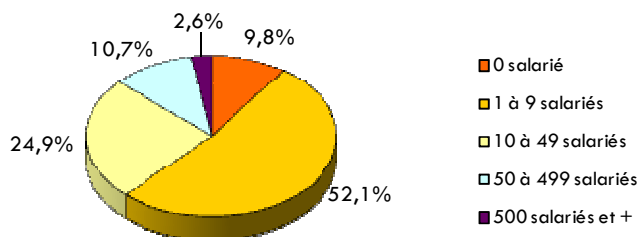
## Les offres d'emploi

Tableau 2 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi

	Nombre	%	Evol. /12 mois
Offres durables	2 262	31,8%	44,9%
Offres temporaires	4 421	62,1%	21,1%
Offres occasionnelles	441	6,2%	-17,7%
<b>Offres d'emploi enregistrées</b>	<b>7 124</b>	<b>100%</b>	<b>23,9%</b>

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Graphique 4 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement en Ardèche au premier semestre 2010



Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Après deux années consécutives de baisse, le nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle Emploi en Ardèche au premier semestre 2010 enregistre une hausse de 23,9% par rapport au premier semestre 2009 (21,4% en région). Ce sont les offres dites durables qui progressent le plus rapidement (44,9%) mais leur part reste relativement faible par rapport aux autres départements de la région (Tableau 2).

Ces offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi sont très largement proposées par des établissements de moins de 10 salariés ; 61,9% des cas contre 51,3% au niveau régional (Graphique 4).

Parallèlement, selon l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2010, le nombre de projets de recrutement pour l'année s'élève à 8 150 dans le département. Dans 40% des cas, ces recrutements sont jugés difficiles, proportion similaire à celle du niveau régional.

## Définitions :

Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois  
Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois  
Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

## L'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des bénéficiaires de l'obligation d'emploi : les personnes administrativement reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Concernant l'emploi des personnes en situation de handicap dans le secteur privé, l'Ardèche avec un taux d'emploi direct\* de 3,7% affiche, comme en 2007, l'un des plus forts parmi les départements de la région pour l'année 2008 (Tableau 3).

Ainsi, dans le département, 1 088 personnes en situation de handicap (ETP) sont employées dans 284 établissements parmi les 387 établissements assujettis\*\*. Elles représentent 4,1% des salariés bénéficiaires de l'obligation d'emploi de la région. Une large majorité (60,8%) est employée dans le secteur de l'industrie contre 42,1% en Rhône-Alpes. Par rapport à l'ensemble des bénéficiaires de la région, en Ardèche les femmes sont davantage représentées (38,4% contre 35,0%) tandis que les moins de 25 ans sont relativement moins nombreux : 1,1% des salariés bénéficiaires du département, pourcentage le plus faible des départements rhônalpins. Par ailleurs, les salariés bénéficiaires du département sont relativement plus nombreux à bénéficier d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, 70,9% d'entre eux contre 63,4% pour l'ensemble des bénéficiaires rhônalpins.

Dans le secteur public (hors éducation nationale), le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap s'élève à 4,6% en 2008 en Ardèche, proche du taux d'emploi enregistré au niveau régional (4,5%) (cf. résultats du CRDI).

Tableau 3 : Les unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et le taux d'emploi direct\* 2008 par département en Rhône-Alpes (secteur privé)

	Nb d'unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés	Taux d'emploi direct* 2008
Ain	2 248	3,2%
Ardèche	1 088	3,7%
Drôme	2 009	3,4%
Isère	5 052	3,1%
Loire	3 777	4,1%
Rhône	8 381	2,5%
Savoie	1 464	3,0%
Haute-Savoie	2 409	2,9%
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>26 426</b>	<b>3,0%</b>

Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclaration obligatoire sur l'emploi des travailleurs handicapés 2008, extraction au 10/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

\* Taux d'emploi direct : nombre d'unités bénéficiaires liées aux salariés bénéficiaires effectivement employés / effectif d'assujettissement.

\*\* Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés depuis 3 ans ou plus est a priori assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.

# Le chômage

**Attention, rupture dans les séries statistiques :** les chiffres de cette publication ne sont pas comparables avec ceux des publications précédentes. En effet, suite à l'**interruption des remontées d'informations vers Pôle Emploi de la liste des personnes obtenant l'AAH**, seuls les demandeurs d'emploi en situation de handicap (DETH) **hors bénéficiaires de l'AAH seule** sont pris en compte dans cette publication. Par ailleurs, suite aux changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap peut être sous-estimé. Il convient donc de rester prudent quant à l'interprétation des chiffres sur les demandeurs d'emploi handicapés et de leurs évolutions.

## L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

**Tableau 4 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription en Ardèche au 30 juin 2010**

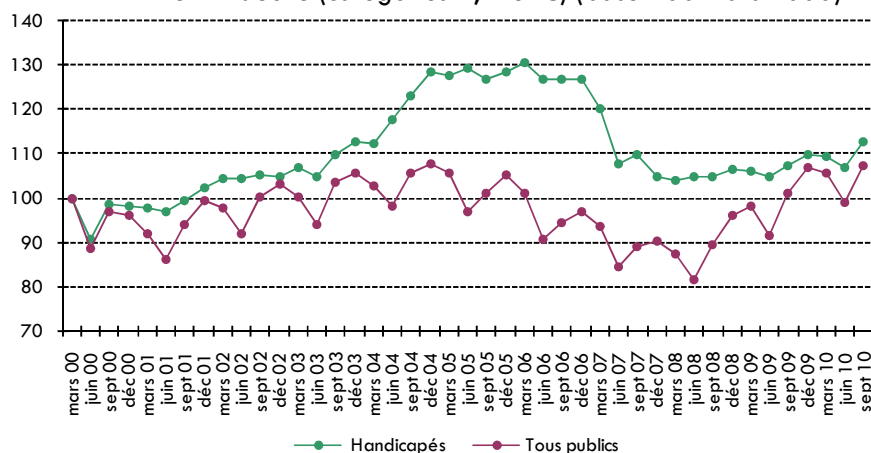
Catégorie	Handicapés			Non handicapés			Tous publics		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Catégorie A	1 164	68,3%	-0,8%	10 175	52,7%	5,4%	11 339	53,9%	4,7%
Catégorie B	178	10,5%	11,3%	2 651	13,7%	6,9%	2 829	13,5%	7,2%
Catégorie C	199	11,7%	10,6%	3 954	20,5%	20,7%	4 153	19,8%	20,2%
Catégorie D	30	1,8%	-11,8%	631	3,3%	27,5%	661	3,1%	25,0%
Catégorie E	132	7,8%	34,7%	1 910	9,9%	56,4%	2 042	9,7%	54,8%
<b>Total</b>	<b>1 703</b>	<b>100%</b>	<b>3,5%</b>	<b>19 321</b>	<b>100%</b>	<b>12,8%</b>	<b>21 024</b>	<b>100%</b>	<b>12,0%</b>

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.  
Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule**.

A la fin du mois de juin 2010, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégories A, B, C, hors bénéficiaires de l'AAH seule, s'élève à 18 321, soit une augmentation de 8,2% (près de 1 400 demandeurs d'emploi supplémentaires) par rapport à la fin juin 2009, identique à celle enregistrée au niveau régional. Ainsi, l'Ardèche reste, derrière la Drôme, le 2<sup>ème</sup> département au taux de chômage le plus élevé, supérieur de 1,1 point au niveau régional. Toutefois, il s'établit à 9,7% de la population active du département au 2<sup>ème</sup> trimestre 2010, soit -0,1 point par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2009.

Concernant la demande d'emploi des personnes en situation de handicap, seuls les bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule sont pris en compte. En effet, suite à l'interruption des remontées d'informations de la liste des personnes percevant l'AAH vers Pôle Emploi, ces données traduisent plus objectivement la réalité de l'évolution dans le temps de la DETH.

**Graphique 5 : Évolution trimestrielle de la demande d'emploi en Ardèche (catégories A, B et C) (base 100 mars 2000)**



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

**Précaution de lecture :** Les tendances observées sur le graphique 5 ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions trimestre par trimestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

touchées. Il faut donc rester prudents quant à l'interprétation de ces chiffres et de leurs évolutions. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés peut également être sous-estimé du fait des changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005. D'autres hypothèses peuvent également être avancées pour expliquer le moindre accroissement des demandeurs handicapés relativement à l'ensemble du public : la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 ainsi que le développement des actions qui auraient favorisé le maintien en emploi des bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés.

Les demandeurs d'emploi en situation de handicap (cat. A, B, C, hors bénéficiaires de l'AAH seule) représentent 8,4% des demandeurs d'emploi du département, proportion supérieure de 2 points à la moyenne régionale.

Entre fin juin 2009 et fin juin 2010, leur nombre a progressé de 1,9% contre +6% pour l'ensemble de la région.

De manière générale, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi handicapés est toujours moins favorable que pour l'ensemble du public. Quand le marché du travail se détériore et que le chômage augmente, les personnes en situation de handicap sont davantage

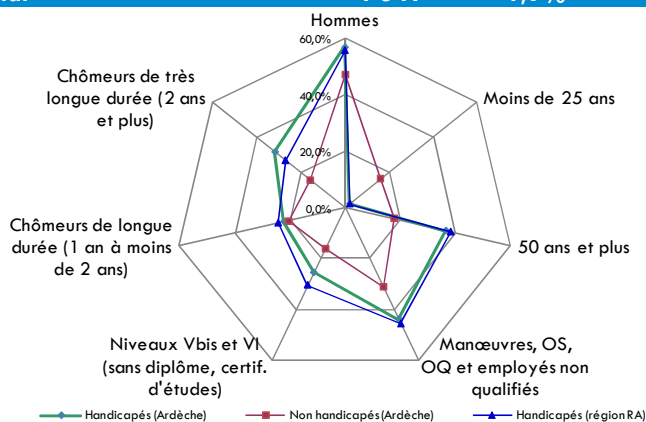
## Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Dans le département, ce sont les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus ainsi que ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus qui enregistrent les plus fortes augmentations relatives (respectivement +16,5% et +19,2%). C'est le cas également pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap mais dans une moindre mesure (+11,2% et +7,8%). Par ailleurs, contrairement à l'ensemble du public, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap âgés de moins de 50 ans, inscrits à Pôle Emploi depuis moins d'un an et ayant occupé un emploi non qualifié auparavant, diminue.

Le graphique 6 illustre les caractéristiques spécifiques des demandeurs d'emploi en situation de handicap par rapport aux demandeurs d'emploi non handicapés. Il montre également que par rapport aux caractéristiques des demandeurs d'emploi handicapés de l'ensemble de la région, ceux inscrits en Ardèche sont relativement plus diplômés mais inscrits à Pôle Emploi depuis plus longtemps (31,7% de chômeurs de très longue durée contre 26,8% en Rhône-Alpes).

**Tableau 5 et graphique 6 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi en Ardèche au 30 juin 2010**

	Handicapés		Non handicapés		Tous publics	
	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois
Homme	877	2,1%	7 867	8,4%	8 744	7,8%
Femme	664	1,5%	8 913	9,3%	9 577	8,7%
Moins de 25 ans	34	-2,9%	2 743	7,6%	2 777	7,4%
De 25 à 49 ans	943	-2,9%	11 065	7,1%	12 008	6,2%
50 ans et plus	564	11,2%	2 972	17,6%	3 536	16,5%
Non qualifié	677	-2,0%	5 223	7,8%	5 900	6,6%
Qualifié	862	5,0%	11 509	9,4%	12 371	9,0%
Sans diplôme, certif. d'études	394	0,8%	2 679	8,5%	3 073	7,4%
CAP, BEP	806	0,4%	7 168	9,0%	7 974	8,1%
Bac et plus	341	6,9%	6 915	8,9%	7 256	8,8%
Moins de 6 mois de chômage	401	-1,5%	6 301	2,6%	6 702	2,4%
6 mois à moins de 12 mois	310	-7,7%	4 355	3,5%	4 665	2,6%
1 an à moins de 2 ans	342	4,3%	3 455	23,1%	3 797	21,1%
2 ans et plus	488	10,4%	2 669	18,3%	3 157	17,0%
<b>Total</b>	<b>1 541</b>	<b>1,9%</b>	<b>16 780</b>	<b>8,9%</b>	<b>18 321</b>	<b>8,2%</b>



Précision : Sont entendus par demandeurs d'emploi non qualifiés, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les postes dits qualifiés correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien (A.M.T.) ou de cadre.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Dans le département, les demandeurs d'emploi handicapés hors bénéficiaires de l'AAH seule représentent 8,2% de l'ensemble des demandeurs, proportion supérieure de 2 points à la moyenne régionale (6,4%). Plus d'un tiers d'entre eux sont inscrits à l'agence locale Pôle Emploi d'Aubenas. C'est l'agence de Tournon sur Rhône qui enregistre la plus forte augmentation relative du public en situation de handicap depuis juin 2009 (Tableau 6).

**Tableau 6 : Les agences locales Pôle Emploi en Ardèche au 30 juin 2010**

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Privas	236	15,3%	-1,3%	2 422	14,4%	6,4%
Le Teil	154	10,0%	2,0%	1 311	7,8%	13,6%
Annonay	257	16,7%	6,6%	3 358	20,0%	7,9%
Aubenas	570	37,0%	1,2%	5 677	33,8%	8,2%
Tournon sur Rhône	169	11,0%	10,5%	1 877	11,2%	12,1%
Valence Ouest	63	4,1%	-6,0%	1 129	6,7%	7,9%
Pierrelatte	92	6,0%	-7,1%	1 006	6,0%	11,4%
<b>Total</b>	<b>1 541</b>	<b>100%</b>	<b>1,9%</b>	<b>16 780</b>	<b>100%</b>	<b>8,9%</b>

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.



## Les flux d'inscriptions et de sorties du chômage

A la fin du premier semestre 2010, le nombre d'entrées au chômage concernant les personnes en situation de handicap, hors bénéficiaires de l'AAH seule, s'élève à 575 dans le département de l'Ardèche, soit une baisse de 3% par rapport au premier semestre 2009. Comme au niveau régional, dans le département ces entrées concernent dans 83% des cas des personnes qui avaient déjà été inscrites auparavant à Pôle Emploi ; par ailleurs, plus de 40% de ces entrées sont intervenues moins de 6 mois après la sortie précédente contre 34% pour le public non bénéficiaire de l'obligation d'emploi (Graphique 7). D'autre part, pour les personnes en situation de handicap, le nombre de sorties du registre du chômage s'élève à 707 au 1<sup>er</sup> semestre 2010, soit une hausse de 1,4% sur un an (7,5% au niveau régional). Le nombre de sorties pour absence au contrôle, principal motif de sortie, diminue de 7,7% tandis que le nombre de reprises d'emploi (22,2% des sorties) augmente de 4% en lien notamment avec l'augmentation du nombre d'offres d'emploi déposées à Pôle Emploi (Tableau 8).

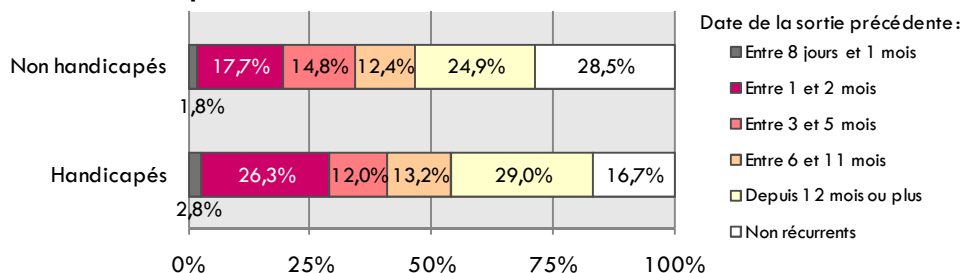
**Tableau 7 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription en Ardèche au premier semestre 2010**

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Total licenciements	88	15,3%	-11,1%	1 135	10,5%	-25,8%
<i>Licenciements économiques</i>	20	3,5%	25,0%	313	2,9%	-40,0%
<i>Autres licenciements</i>	68	11,8%	-18,1%	822	7,6%	-18,4%
Rupture conventionnelle de contrat	12	2,1%	ND	553	5,1%	ND
Démission	ND	ND	ND	509	4,7%	6,7%
Fin de contrat	114	19,8%	8,6%	3 042	28,2%	-5,3%
Fin de mission d'intérim	12	2,1%	-62,5%	690	6,4%	-19,2%
Première entrée	ND	ND	ND	375	3,5%	8,4%
Reprise d'activité	88	15,3%	-13,7%	893	8,3%	-2,8%
Autres	252	43,8%	6,3%	3 592	33,3%	27,1%
<b>Total</b>	<b>575</b>	<b>100%</b>	<b>-3,0%</b>	<b>10 789</b>	<b>100%</b>	<b>3,8%</b>

Source : Pôle Emploi, DEE Persée premiers semestres 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi. ND : Non diffusable.

**Précisions :** Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

**Graphique 7 : Réurrence du chômage, répartition des entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, en Ardèche au premier semestre 2010**



Source: Pôle Emploi, DEE Persée premier semestre 2010- Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Note de lecture : 83,5% des entrées à Pôle Emploi des demandeurs en situation de handicap sont des réinscriptions contre 71,5% pour les demandeurs non bénéficiaires. 26,3% de ces entrées ont eu lieu suite à une sortie qui avait eu lieu entre 1 et 2 mois auparavant, 17,7% pour les personnes non handicapées.

**Tableau 8 : Les flux de sorties du chômage selon le motif en Ardèche au premier semestre 2010**

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Reprise d'emploi	157	22,2%	4,0%	3 435	28,4%	6,7%
Entrée en stage	57	8,1%	29,5%	545	4,5%	30,7%
<i>Arrêt maladie</i>	71	10,0%	6,0%	631	5,2%	11,5%
<i>Dispense</i>	10	1,4%	-73,0%	122	1,0%	-56,9%
<i>Autres arrêts</i>	32	4,5%	-3,0%	314	2,6%	-5,7%
Total arrêts de recherche	113	16,0%	-17,5%	1 067	8,8%	-9,7%
Changement d'agence	21	3,0%	40,0%	407	3,4%	18,3%
Absence au contrôle	276	39,0%	-7,7%	5 034	41,7%	4,5%
Radiation	33	4,7%	106,3%	680	5,6%	30,8%
Autres cas	50	7,1%	42,9%	912	7,5%	54,6%
<b>Total</b>	<b>707</b>	<b>100%</b>	<b>1,4%</b>	<b>12 080</b>	<b>100%</b>	<b>8,9%</b>

Source: Pôle Emploi, DES Persée premiers semestres 2009 et 2010- Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Cette publication semestrielle « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap. Elle a été réalisée au CRDI Rhône-Alpes – Pôle Observatoire par Sandrine VANDEVELDE, Chargée d'études statistiques et Murielle KOEHLIN-ARSAC, Responsable de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Date de mise en ligne : Décembre 2010.

#### Définitions :

##### **Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :**

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

##### **Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :**

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

#### Pour plus d'information...

##### **INSEE Rhône-Alpes Conjoncture**

Note de conjoncture n°12, octobre 2010 - La dynamique de la demande intérieure soutient la sortie de crise - synthèse conjoncturelle du deuxième trimestre 2010. Publication téléchargeable sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

##### **Pôle emploi et le Crédoc**

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2010

##### **Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes**

Les chiffres clés de l'Ardèche, édition 2009-2010. Publication téléchargeable sur [www.rhone-alpes.cci.fr](http://www.rhone-alpes.cci.fr)

##### **Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI Rhône-Alpes**

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPHP et CRDI RA - déclarations 2009, effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

##### **Statistiques de l'emploi salarié - Pôle emploi Rhône-Alpes**

Repères & Analyses Ardèche, emploi salarié, 2<sup>ème</sup> trimestre 2010. Publication téléchargeable sur [www.emploi-rhonealpes.fr](http://www.emploi-rhonealpes.fr)

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site [www.handiplace.org](http://www.handiplace.org) à la rubrique *Publications* de l'Observatoire.

Vous y trouverez diverses **études** et **périodiques** dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes



CENTRE DE RESSOURCES.  
DE DÉVELOPPEMENT  
ET D'INFORMATIONS  
POUR L'EMPLOI  
DES PERSONNES HANDICAPÉES

#### **CRDI Rhône-Alpes**

#### **Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées**

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 78 34 57 (ligne directe observatoire)

06 89 15 18 65 (portable)

Fax : 04 75 78 36 33

E-mail : [observatoire@handiplace.org](mailto:observatoire@handiplace.org)



Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/ stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés. Service gratuit et personnalisable.